

Le Concordat entre mythe et réalités

Le débat sur le Concordat napoléonien toujours en vigueur dans les départements d'Alsace et de Moselle a retrouvé une certaine vigueur depuis quelques années. Pour l'éclairer, on pourra lire avec profit le tout récent livre de Michel Seelig, président du Cercle Jean-Macé de Metz, qui dispose d'une grande connaissance du dossier. Partisan d'une sortie progressive de ce « régime dérogatoire des cultes », il n'en expose pas moins les éléments du débat avec rigueur. Il fournit à la fois des éclairages historiques, juridiques et financiers, rappelant tant la persistance locale du délit de blasphème que les conséquences de l'obligation de l'enseignement religieux à l'école publique. Et en appelle à un débat clair sur les enjeux de cette « exception française » sur laquelle beaucoup d'inexactitudes sont assénées, et notamment une confusion entre le régime des cultes et le droit social particulier hérité de Bismarck.

Michel Seelig, *Vous avez dit Concordat?*, L'Harmattan, collection Débats laïques, 226 p., 20 €

